

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2018

Le 9 avril 2018 à 18 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Christian DUTERTRE, Maire.

PRESENTS : M. DUTERTRE, Maire
Mme POLLE, M. FOURNIER, Mme LEBRET, M. LECLERC, M. LERENDU, M. PFEIFFER, adjoints.
M. SAVARY, Mme LEFORESTIER, M. LEMESLE, Mme BESSIN, Mme LAPLACE-DOLONDE,
M. GUILLOTTE, Mme COCHEPAIN, Mme FANFANI, Mme MAZUIR, Mme MONCUIT.

EXCUSES : M. LEFOURNIER, conseiller municipal (Procuration à M. SAVARY)
M. MAUGER, conseiller municipal (Procuration à Mme LEBRET)
M. JOIGNE, conseiller municipal (Procuration à Mme LEFORESTIER)
Mme SCHMITTER, conseillère municipale (Procuration à M. DUTERTRE)
M. AVENEL, conseiller municipal (Procuration à M. LEMESLE)
Mme VLEMINCKX, conseillère municipale (Procuration à M. LECLERC)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. FOURNIER.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 26 mars 2018.

N° 1 – FINANCES - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

M. LERENDU expose que, compte-tenu des résultats de l'exercice 2017 et du besoin de financement des investissements 2018 et 2019, il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les taux d'imposition, à savoir :

Taxe d'habitation	11,52
Taxe Foncier Bâti	10,44
Taxe Foncier non bâti	11,28

La Commission des Finances, réunie le 3 avril 2018, a émis un avis favorable.

- Mme LAPLACE-DOLONDE demande des explications sur la suppression de la taxe d'habitation.
- M. LERENDU explique que cette suppression se fera par tiers sur les 3 années à venir et sera compensée par une dotation de l'Etat. Toutefois, on ne sait pas si cette dotation sera indexée sur la variation des taux.
- M. GUILLOTTE précise que cette suppression ne concernera que les résidences principales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de maintenir les taux d'imposition.

N° 2 – FINANCES – SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le montant des subventions à verser aux associations.

M. LERENDU donne lecture des propositions des commissions.

Concernant la subvention à *L'Abeille de la Solidarité*, M. SAVARY rappelle qu'en 2017, la Communauté de Communes a versé une subvention parce que l'ancienne communauté versait chaque année une aide. Il considère qu'il est anormal que chaque collectivité verse une subvention.

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2018

- Mme LAPLACE-DOLONDE pense que le problème peut être abordé différemment quand il s'agit d'une association humanitaire.
- M. LERENDU précise que la subvention communale n'a pas été intégrée au compte de compensation et que la C.M.B. peut donc choisir de verser ou non une aide à cette association.

Association Dunes et Bocage

- M. LEMESLE s'étonne qu'on ne propose qu'une subvention de 400 Euros au Réseau d'Echanges Dunes et Bocage qui demandait 500 €, alors qu'on verse 1 000 Euros à l'APP2R.
- M. le Maire propose qu'on porte le montant de subvention à 500 Euros.
- Mme BESSIN s'étonne que certaines associations déposent leur demande de subventions après la date limite. Elle souhaiterait que cette échéance soit davantage respectée l'an prochain.

Société des Courses

M. le Maire explique que le maintien de certains hippodromes de la Manche risque d'être remis en cause. Il est donc important de soutenir l'hippodrome de Coutainville et d'afficher la volonté de la commune de maintenir l'activité des courses, primordiale pour l'animation de la station. Il propose que les dirigeants de la Société des Courses rencontrent la Commission des Finances pour évoquer leurs difficultés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'octroyer les subventions suivantes :

Subventions Associations Sportives

Club Cyclo Touriste	165 € + 100 € (exceptionnel)
Foot des plages	200 € si prestataire
Société des Courses	880 € + 1120 € (Trophée Vert)
Société de Chasse	450 €
ABLAC – Badminton	250 €
Pétanque de la Mare	200 €

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2018

Subventions Association non sportives

SNSM	550 € + 1000 € (bateau)
Abeille de la Solidarité	500 €
Comité de Jumelage Trinity	400 €
Fonds Aide aux Jeunes en Difficulté	644 €
Amicale du Personnel de la commune	1 870 €
Mauna Kéa	5 000 €
ASA Passous	15 000 €
La Pointe Musicale	150 €
Coutainzic	150 €
Association Mosaïque	500 €
Association du Fleurissement	419,70 €
Dunes et Bocage	500 €
APP2R	1 000 €
Chambre des Métiers	38,30 €
Les Petits Mousses (surveillance cantine)	27 500 €

Le Conseil Municipal précise que les dossiers des associations dont les demandes de subvention ont été tardives seront examinés lors d'une prochaine séance.

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2018

N° 3 – FINANCES – BUDGETS PRIMITIFS 2018

Budget Principal

M. LERENDU fait la présentation du Budget Principal qui s'équilibre en fonctionnement à 4 046 056,00 € et en investissement à 6 016 585,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix POUR et 1 ABSTENTION (Mme LAPLACE-DOLONDE)

ADOPTE le Budget Primitif 2018.

Budget Assainissement

M. LERENDU présente le Budget 2018 de l'Assainissement qui s'équilibre en fonctionnement à 1 719 748,00 € et en investissement à 2 139 824,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le Budget 2018 de l'Assainissement.

Budget Campings

M. LERENDU présente le Budget 2018 des Campings qui s'équilibre en fonctionnement à 249 526,91 € et en investissement à 135 471,91 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le Budget 2018 des Campings.

Budget Caveaux

M. LERENDU présente le Budget 2018 des Caveaux qui s'équilibre en fonctionnement à 53 475,00 € et en investissement à 38 475,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le Budget 2018 des Caveaux.

N° 4 – FINANCES – MARCHE A BONS DE COMMANDE

M. le Maire explique que dans une démarche d'optimisation des coûts et de réduction des dépenses de fonctionnement, il est envisagé de lancer une consultation pour les produits d'entretien, sous la forme d'un marché à bons de commande.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à lancer cette consultation et de signer les documents.

Mme LAPLACE-DOLONDE et M. GUILLOTTE suggèrent de prévoir des critères écologiques dans le choix des produits.

M. le Maire approuve cette proposition.

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte cette proposition.

N° 5 - AFFAIRES FONCIERES - ACQUISITION DE TERRAIN

M. le Maire expose que l'Association « La Fraternelle », propriétaire d'une parcelle de terrain cadastrée section AH n° 162 d'une surface de 342 m² au Mont Morel propose de la céder à la Commune pour l'€uro symbolique.

Cette parcelle est plantée de saules qui peuvent être utiles pour la restauration des fascines de protection du littoral.

Il est proposé au Conseil Municipal de décider d'acquérir cette parcelle à l'€uro symbolique et d'autoriser M. le Maire à signer l'acte correspondant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOpte cette proposition.

N° 6 – PERSONNEL - CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

M. le Maire expose que, dans le cadre des avancements de grade, un agent actuellement adjoint technique peut prétendre accéder au poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Il est proposé au Conseil Municipal de créer le poste correspondant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTTE cette proposition à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Planning des mariages

M. le Maire demande que les conseillers municipaux puissent l'accompagner lors des cérémonies de mariages et baptêmes.

- Mme LAPLACE-DOLONDE considère que c'est le rôle des adjoints de participer à ces cérémonies.
- M. le Maire invite les conseillers municipaux à s'inscrire sur le tableau récapitulatif de l'année.

Opération collective de modernisation

M. le Maire fait part qu'un fond d'intervention d'aide à la modernisation des entreprises artisanales, du commerce et des services est mis en œuvre conjointement par les Communautés C.M.B. et Côte Ouest Centre Manche, l'Etat, la Région, le Conseil Départemental, la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce, afin d'aider les entreprises à s'adapter aux mutations de leur environnement.

Remerciements

M. le Maire remercie M. et Mme GUILLOTTE qui mettent à disposition de la commune les branches de saules pour la restauration des fascines.

M. FOURNIER fait part des remerciements qu'il a reçus des organisateurs du Tour de Normandie cycliste. Il remercie tous les bénévoles qui ont participé à cette manifestation.

Le Tour de la manche cycliste passera sur la commune le Dimanche 27 mai 2018. M. FOURNIER fait appel aux bonnes volontés pour assurer la sécurité.

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2018

Notre littoral pour demain

M. le Maire, Madame LAPLACE-DOLONDE et M. PFEIFFER ont participé, avec d'autres membres du Conseil Municipal, à la réunion publique « Notre littoral pour demain ». Il s'agissait d'exposer le travail réalisé par le groupe d'étude sur l'évolution du littoral, permettant aux collectivités d'évaluer les risques et les différents scénarii, ainsi que les solutions à mettre en place.

Mme LAPLACE-DOLONDE rappelle que cette étude a été initiée par le payse de Coutances, dans le cadre d'un appel à projets de la Région, puis reprise par la C.M.B.

Site Internet

Mme LAPLACE-DOLONDE propose que, pendant la période de reconstruction du site internet, les informations importantes soient affichées sur le panneau lumineux et que la page d'accueil du site soit notée « en travaux ».

CLEP

Mme LAPLACE-DOLONDE a reçu, en tant que Présidente du CLEP, un devis de la SAUR pour une extension du réseau d'eau potable liée à une nouvelle construction. Elle souhaiterait que l'information entre services soit plus régulière et que les conseillers municipaux soient davantage informés des travaux en cours.

Urbanisme

Mme LEBRET relaye une interrogation de M. MAUGER dont elle a la procuration : il a remarqué que sur le chantier de la maison en construction Avenue Général Guérin, il n'est pas prévu de récupération des eaux de pluie et que les eaux de ruissellement vont sur la voie publique.

Par ailleurs, il a remarqué une clôture non-conforme Avenue de la Mer.

M. LECLERC prend note et va suivre les deux affaires.

Circulation promenoir

M. LEMESLE a été surpris de voir dans le bulletin d'information, le durcissement de la circulation à bicyclette sur le promenoir.

Mme POLLE et M. le Maire confirment que le texte du bulletin reprend les termes de l'arrêté et que la circulation à bicyclette reste possible en dehors de certaines heures.

Dossier TANDEO

M. GUILLOTTE demande où en est le dossier Tandéo pour lequel le Conseil Municipal avait demandé un complément d'informations.

M. le Maire précise qu'il n'y aura finalement pas de vente de terrain, que les choses resteront en l'état et qu'il ne s'agira que d'un simple droit de passage.

SDIS

M. LECLERC a participé à une réunion du SDIS au cours de laquelle les collectivités et entreprises qui emploient des sapeurs-pompiers étaient mises à l'honneur. La commune d'Agon-Coutainville a été citée au Tableau d'Honneur des employeurs qui mettent leurs agents à disposition du SDIS.

M. le Maire confirme que grâce à cet engagement de la commune, le Centre de Secours est pérennisé pour les années à venir, ce qui n'est pas le cas de tous les centres de secours.

M. GUILLOTTE rend visite de temps en temps aux sapeurs-pompiers et il témoigne que ces échanges avec les conseillers municipaux sont très appréciés.

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2018

M. LEMESLE souhaite avoir des explications concernant les mails qu'il a reçus de la part de Jean-Michel LEFOURNIER.

M. le Maire : « pour l'instant ne souhaite pas s'exprimer ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 55.

Pour extrait conforme, le 16 avril 2018

Le Secrétaire de Séance,



R. FOURNIER

Le Maire,



C. DUFERTRE

